

Guide des collectivités éco-responsables



Cédérom PC/Mac

Un outil dédié aux collectivités qui vous donne accès à :

- *la méthodologie,*
- *des actions à mettre en œuvre,*
- *des expériences et des témoignages-vidéos,*
- *des outils créés par des collectivités,*
- *des contacts et des ressources bibliographiques,*

**pour vous aider à engager et pérenniser
votre démarche éco-responsable.**



Guide des collectivités éco-responsables



Les enjeux de l'éco-responsabilité pour les collectivités

Compte tenu de la diversité de leurs activités et de leur patrimoine, les 55 000 collectivités françaises peuvent avoir une influence significative sur l'environnement en adoptant des pratiques éco-responsables.

Engager une démarche éco-responsable, c'est à la fois répondre aux attentes du citoyen au sens large et à celles des "salariés-citoyens-consommateurs". C'est aussi l'opportunité de fédérer les agents publics autour d'une recherche collective de progrès et d'amélioration des conditions de travail.

Pour les collectivités, être éco-responsable, c'est être exemplaire dans son fonctionnement interne :

- mieux acheter en favorisant les éco-produits,
- réduire sa consommation d'eau, d'énergie et de papier,
- améliorer la gestion de son patrimoine bâti et non bâti,
- mieux gérer les déplacements,
- sensibiliser et former le personnel sur les enjeux du développement durable.

Et pour cela, il faut privilégier la concertation, l'anticipation et l'évaluation pour aller vers l'amélioration continue et entraîner dans cette logique la population.

Depuis 1992, la France s'est engagée à promouvoir le développement durable, en signant la déclaration de Rio et en validant "l'Agenda 21", programme d'actions pour un développement durable.

A l'échelle des territoires et des organisations, ce programme décline de manière opérationnelle les cinq finalités du développement responsable, équitable et humain :

- la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère,
- la préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources,
- l'épanouissement de tous les êtres humains,
- la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations,
- une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Etre éco-responsable, c'est prendre des décisions, adapter son comportement et agir auprès de ses partenaires pour limiter les impacts environnementaux de ses activités.

Cette démarche doit être complétée par une démarche sociale et socio-économique : amélioration des conditions de travail, création d'emplois et insertion de publics défavorisés, lutte contre les exclusions, introduction de clauses sociales dans les marchés publics, diminution des risques sanitaires, promotion de l'éthique et du commerce équitable...



L'objectif du Guide des collectivités éco-responsables :

Répondant à une forte demande des collectivités, l'ADEME a conçu, en partenariat avec l'Association des Maires de France et le Ministère de l'Environnement, de l'Aménagement et du Développement durables, ce guide méthodologique et interactif.

L'objectif de cet outil est avant tout d'apporter aux élus et aux agents les moyens d'engager, puis de pérenniser, des démarches éco-responsables au sein de collectivités petites et grandes.

Le Guide des collectivités éco-responsables : une véritable boîte à outils interactive et multimédia

élaborée à partir d'expérimentations menées par des collectivités volontaires, pour :

- **argumenter et convaincre** les élus et les agents de l'importance de s'engager dans une démarche éco-responsable,
- **disposer des méthodes** pour élaborer cette démarche éco-responsable dans une collectivité,
- **conduire dans la durée des actions éco-responsables** en mobilisant les agents.

des exemples d'actions et des retours d'expériences



des outils méthodologiques



des contacts utiles



des témoignages vidéos



Configuration requise pour la consultation du Guide des collectivités éco-responsables

Windows : 98SE / ME / XP / VISTA

Pentium III 400 Mhz, 256 Mo de Ram

Carte vidéo 100% compatible DirectX avec 16Mo de RAM, 1024 x 768 couleurs 32 bits

Carte son 100% compatible DirectX

Lecteur CD-ROM 16X

Mise à jour des pilotes cartes graphique et sonore recommandée

MAC : Mac OS 10.2 ou supérieur

Mac ou processeur G3 400 Mhz, 256 Mo de RAM



L'AMF met en ligne, sur son site internet, dans le cadre de sa collection nationale "Les cahiers du réseau", une version du guide à destination des élus.

Allégée des outils techniques, cette version met l'accent sur les enjeux de l'éco-responsabilité pour les collectivités et sur des exemples d'actions pouvant être mises en œuvre par leurs services.

Téléchargeable gratuitement au début de l'année 2008 à partir du site : www.amf.asso.fr.



L'**ADEME**, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie est un établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle conjointe des ministères en charge de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Sa mission consiste à susciter, animer, coordonner, faciliter ou réaliser des opérations ayant pour objet la protection de l'environnement et la maîtrise de l'énergie.



L'**Association des Maires de France** regroupe près de 36 000 maires et présidents de communautés, en exercice, dans les communes des départements et territoires français, de métropole et d'outre-mer. Sa vocation est de disposer d'un interlocuteur représentatif des pouvoirs locaux auprès des pouvoirs publics nationaux.

Liste des collectivités ayant contribué à la réalisation du Guide des collectivités éco-responsables :

Les communes de :

Besançon, Bétheny, Châtillon, Cran Gevrier, Drom, Gradignan, Nevers, Orléans, Tours-sur-Marne, Trouville-sur-Mer, Troyes.

Les communautés de communes de :

Autun, Pays des Herbiers, Val de Sarthe.

Les communautés d'agglomération de :

Cités en Champagne, Elbeuf, Plaine Commune, Saint-Quentin-en-Yvelines, Rennes, Rouen, Ventoux-Comtat-Venaissin.

Les autres EPCI :

Le Parc naturel régional de l'Avesnois, le SIOM de la Vallée de Chevreuse, le SIVOM du Pays du Mont-Blanc.

Bon de commande

A retourner par courrier à Dominique WEITZ ADEME Editions
20 avenue du Grésillé - BP 90406 - 49004 Angers Cedex 01
Fax : 02 41 20 41 98

Nom _____ Prénom _____ Société/organisme _____
Fonction _____ Secteur d'activité _____ Code NAF _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____ Pays _____
Tél. _____ Fax _____

Nom et adresse de livraison, si différents _____
Nom et adresse de facturation, si différents _____

Réf.	Titre	Prix unitaire en € ⁽¹⁾	Quantité	Total € ⁽¹⁾
6241	Cédérom Guide des collectivités éco-responsables	40,00 €		
6292	Catalogue des publications	Gratuit		
Frais d'expédition : 4,00 € pour la France et 8,00 € vers les DOM-TOM et l'étranger.				
Total général net (1)			Total euros (1)	

(1) prix nets de taxe (établissement non assujetti
à la TVA - exonération accordée par
le ministère du budget le 15 juillet 1993)
N°SIRET 38529030900454 - Code NAF 751 E

Mode de règlement

- Au comptant : obligatoire pour toute personne physique ou morale domiciliée hors du territoire français
- soit par chèque bancaire ou postal à la commande à l'ordre du Régisseur de Recettes de l'ADEME
- soit par carte bancaire - Type de carte Visa Euro-mastercard

N° carte _____ N° d'identification _____

Date de validité (mois/année) ____ / ____ (les trois derniers chiffres au dos de la CB)

Nom, adresse et signature obligatoires du titulaire de la carte :

A réception d'une facture :

- soit par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Agent Comptable de l'ADEME
- soit par virement à l'ordre de l'Agent Comptable de l'ADEME

TP Angers - Code Banque 10071

Code guichet 49000

N° de compte 00001000206 - Clé 07

N° IBAN : FR76-1007-1490-0000-0010-0020-607

BIC : BDFEFRPPXXX

Date :

Signature et cachet de l'entreprise obligatoires

Bon de commande

